



## Un héritier refuse de signer

Par **scopelo**, le 17/11/2012 à 16:05

Nous sommes 4 et un héritier refuse de signer le dossier final depuis plusieurs années que peut on faire?

Par **chaber**, le 17/11/2012 à 16:53

bonjour

Le notaire a-t-il fait une sommation par huissier à cet héritier récalcitrant?

Si les autres héritiers sont d'accord, il faut prendre un avocat pour aller devant le tribunal.

Par **chaber**, le 17/11/2012 à 17:02

votre question fait doublon avec  
[http://www.experatoo.com/droit-civil-familial/refus-heritier-signer-dossier\\_107974\\_1.htm#.UKe01GfD6So](http://www.experatoo.com/droit-civil-familial/refus-heritier-signer-dossier_107974_1.htm#.UKe01GfD6So)  
que je fais supprimer.

Par **scopelo**, le 17/11/2012 à 17:44

Merci de prendre le temps de me venir en aide.

Le notaire ne veut plus s'occuper du dossier et a mis tout l'argent de côté (je ne sais plus l'expression). Il en a assez d'avoir travaillé sur ce dossier sans résultat

D'ailleurs, il nous demande 600 euros de frais, pour reprendre le dossier. Est-ce normal? Si oui, je veux bien pour faire avancer mais si elle ne paie pas cette facture demandée l'affaire est quand même bloquée?

J'ai pris un avocat qui me donne que peu de nouvelles même avec mes relances.

Je ne sais plus quoi faire